

La PMI fête ses 80 ans !



À l'occasion des 80 ans de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), le Département de l'Ain organise, jeudi 4 décembre 2025, à Alimentec, un événement dédié à ce service départemental essentiel qui accompagne au quotidien les femmes enceintes, les parents et leurs enfants de 0 à 6 ans.

En 2025, alors que le Département réaffirme sa priorité en faveur de l'enfance à travers la stratégie Enfance-Famille 2025-2028, cet anniversaire constitue une occasion de mettre en lumière l'utilité de la PMI, un service encore trop méconnu.

→ Programme / Jeudi 4 décembre 2025

- 13h30 : accueil
- 14h00 : ouverture
- Introduction par Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain
- Histoire et évolution de la PMI, témoignages d'anciens professionnels de la PMI (sage-femmes, puéricultrices, médecins...)
- 15h00 : pause
- 15h30 : conférence sur « Le jeu et le tout petit : comment donner à jouer ? » avec Anne-Sophie Casal, psychologue, responsable Formation secteur « Jeu et petite enfance » FM2J
- 17h15 : conclusion par Martine Tabouret, Vice-présidente du Département de l'Ain déléguée à l'autonomie (personnes âgées et personnes handicapées), à l'enfance et à la famille



« Depuis 80 ans, la Protection Maternelle et Infantile accompagne les familles et contribue à la santé des tout-petits. Aujourd'hui, elle est l'une des pierres angulaires de notre action sociale, elle est au cœur de notre politique Enfance-Famille, priorité de notre mandat. Nous franchissons actuellement une étape importante avec la généralisation du contact prénatal universel : dès la déclaration de grossesse, chaque future mère sera invitée à un rendez-vous avec la PMI. Un entretien téléphonique permettra d'identifier les besoins des futurs parents et de présenter nos services. Cette initiative, déjà expérimentée, viendra renforcer la notoriété de la PMI auprès de tous les parents. Elle témoignera aussi, qu'hier comme aujourd'hui, les professionnels de la PMI sont des acteurs importants au service du bien-être et du développement de nos enfants. »

Jean DEGUERRY, Président du Département de l'Ain



« La Protection Maternelle et Infantile fête ses 80 ans, c'est l'occasion de saluer l'engagement du Département pour la santé et l'épanouissement des enfants, mais aussi le soutien à la parentalité. La PMI est un service départemental essentiel ! Mais beaucoup l'ignorent encore, les consultations sont gratuites et ouvertes à tous. Je tiens à remercier tous les professionnels de la PMI, sage-femmes, infirmières-puéricultrices, médecins... qui accompagnent au quotidien les parents et leurs enfants de moins de 6 ans. En célébrant 80 ans d'histoire, nous célébrons aussi une vision de la solidarité fondée sur la prévention, le soutien et l'accueil inconditionnel. Merci à tous pour votre engagement qui donne toute sa force à notre action ! »

Martine TABOURET, Vice-présidente du Département de l'Ain déléguée à l'Autonomie, à l'Enfance et à la Famille

80 ans de la PMI : de l'ordonnance de 1945 à la PMI d'aujourd'hui

Créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale par l'ordonnance du 2 novembre 1945, la PMI répondait à l'urgence sanitaire liée à la forte mortalité infantile et s'inscrivait dans la politique nataliste de l'époque. Il s'agissait de protéger les femmes enceintes, les jeunes mères ainsi que les enfants jusqu'à 6 ans. Depuis, les missions de la PMI n'ont cessé d'évoluer pour s'adapter aux besoins des familles et aux transformations de la société.

Aujourd'hui, bien que la PMI s'adresse à toutes les familles, elle souffre encore d'un déficit d'image, elle est parfois perçue comme un service réservé aux parents en difficulté.

Présents sur tout le territoire aindinois, les professionnels de PMI du Département accompagnent les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles quelle que soit leur situation familiale. Par ses missions, la PMI permet d'identifier au mieux les besoins des enfants et des familles pour leur proposer le meilleur accompagnement et soutien à la parentalité.

La PMI : des missions variées au service de tous les parents



Le professionnels de la PMI (sage-femmes, infirmières-puéricultrices, médecins...) accompagnent les parents et les enfants de moins de 6 ans. Suivi de grossesse, consultations après l'accouchement, accompagnement post-natal, vaccination, dépistage et suivi médical des enfants de 0 à 6 ans... **les consultations de la PMI sont gratuites et ouvertes à tous.**



VOUS RENTREZ DE LA MATERNITÉ

Visites à domicile pour peser votre bébé et répondre à vos questions



VOUS AVEZ CHOISI D'ALLAITER

Soutien à l'allaitement maternel



VOTRE ENFANT GRANDIT, VOUS LIU PROPOSEZ DE NOUVEAUX ALIMENTS

Conseils et fiches pratiques



VENEZ CONSULTER

des puéricultrices et des médecins pour le suivi de votre enfant, de ses vaccinations...



VOUS VOUS INTÉRESEZ

au portage en écharpe, au toucher masser « bien-être du bébé »



AU FIL DU TEMPS...

NOUS ABORDONS AUSSI

le sommeil, les rythmes de vie, les modes de garde... le langage, les jeux, les lectures, la place des écrans, etc. l'accompagnement éducatif



VOUS SOUHAITEZ ÉCHANGER AVEC D'AUTRES PARENTS

Contactez-nous !

→ Dates et lieux de consultations PMI dans l'Ain : pmi.ain.fr

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand

tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr